

CHINE : ATELIER DU MONDE, MARCHÉ POUR L'EUROPE

La Chine est devenue le troisième exportateur mondial et sera sans doute le premier dans moins de dix ans. L'élimination récente des quotas a ouvert une brèche aux produits textiles chinois sur les marchés européens et nord-américains, mais les produits des industries mécaniques-électriques et électroniques constituent la plus grande part des exportations chinoises. Dans ces secteurs, les exportations proviennent essentiellement de l'activité des entreprises asiatiques délocalisées, qui fournissent les composants importés à leurs usines chinoises d'où sont exportés les produits finis destinés aux marchés mondiaux. Il y a là une source d'asymétrie du commerce de la Chine avec les États-Unis et avec l'Europe. Cette asymétrie tend à masquer le fait que l'Europe occupe une place de premier plan dans les importations destinées au marché intérieur chinois. Les entreprises européennes seraient bien placées pour répondre à une demande locale en expansion dans un scénario de recentrage de la croissance vers la consommation intérieure. Un tel scénario reste néanmoins suspendu à l'évolution du marché du travail et à l'ampleur des migrations des campagnes vers les villes.

■ Le choc du textile chinois

L'afflux de textiles chinois sur les marchés américains et européens était prévu : l'un des effets majeurs de l'entrée de la Chine à l'OMC fin 2001 était de la faire bénéficier de la libéralisation du commerce international de produits textiles, en contrepartie de l'ouverture de son marché. Différentes simulations indiquaient que les exportations d'habillement de la Chine pourraient doubler et leur part du marché mondial passer de 20% à 40%¹. Le protocole d'accèsion de la Chine à l'OMC comporte d'ailleurs une clause spéciale, dérogatoire, permettant aux pays partenaires de prendre jusqu'en 2008 des mesures de sauvegarde à l'encontre des produits textiles chinois au cas où des importations massives perturberaient leurs marchés².

De fait, la progression des exportations textiles de la Chine, a été forte dès 2001. L'élimination totale des quotas d'importation au 1^{er} janvier 2005, prévue par l'ATV³, a entraîné au premier trimestre un très gros afflux d'articles textiles chinois sur les marchés américains et européens. Neuf catégories de produits ont été mises sous surveillance par l'Union européenne. Dans sept catégories de produits, la percée

chinoise s'est faite au détriment des autres exportateurs, sans forte augmentation globale des quantités importées (tableau 1). Cependant, la concurrence chinoise s'est traduite par une forte baisse de la valeur unitaire de la plupart des produits, qu'ils viennent de Chine ou d'ailleurs, de sorte que la valeur en euros des importations européennes a diminué dans huit des neuf catégories, souvent de façon très sensible. La perturbation du marché européen apparaît donc davantage liée aux baisses de prix qu'à l'augmentation des volumes importés⁴.

Tableau 1 – Importations de l'UE-25 (hors intra) de produits textiles soumis à enquête - Comparaison des 1^{er} trimestres 2004 et 2005

en %	Variation des volumes importés		Variation des valeurs unitaires des importations		Variation de la valeur en euros des importations	
	de Chine	de tous pays	de Chine	de tous pays	de Chine	de tous pays
T-shirts	164	16	-26	-20	95	-8
Pull-overs	534	4	-47	-22	239	-18
Pantalons d'hommes	413	4	-16	-20	330	-17
Chemisiers	186	-11	-24	-11	118	-21
Bas et chaussettes	183	63	-20	-76	132	-59
Manteaux de femmes	139	36	-15	-28	104	-2
Soutien-gorges	63	-16	-22	-12	28	-26
Fils de lin ou ramie	51	19	1	-7	52	11
Tissus de lin	257	5	0	-23	259	-19

Source : http://europa.eu.int/comm/trade/issues/sectoral/industry/textile/pr280405_en.htm.

1. R. Avisse & M. Fouquin (2001), "Textile-habillement : la fin d'une protection discriminatoire", *La Lettre du CEPII*, n°198, février ; E. Ianchovichina, W. Martin & E. Fukase (2000), "Comparative Study of Trade Liberalisation Regimes: The Case of China's Accession to the WTO", présenté à la 3^{ème} Conférence annuelle *Global Economic Analysis*, Melbourne, Australie, juin, www.monash.edu.au/policy/conf/75Martin.pdf

2. Cette clause a été utilisée par les États-Unis qui ont mis en place des restrictions aux importations de textiles chinois ; côté européen, un accord avec la Chine a été conclu le 10 juin 2005, limitant jusqu'en 2008 la progression des importations de textiles chinois.

3. Accord sur le Textile et les Vêtements conclu en 1995 dans le cadre de l'OMC et qui prévoyait une suppression progressive des quotas jusqu'à leur élimination complète au 1^{er} janvier 2005.

4. Sur les marchés tiers, il est probable que les exportations textiles européennes ont été peu affectées par la concurrence chinoise qui ne s'exerce pas sur les mêmes gammes de produits.

L'irruption de produits chinois beaucoup moins chers constitue un choc qui menace les liens industriels tissés au sein de la région euro-méditerranéenne. L'industrie textile européenne a, depuis trente ans, abandonné ou délocalisé de nombreuses activités, dans les pays du Sud de la Méditerranée (Turquie, Maghreb) puis en Europe de l'Est, ce qui lui a permis de préserver certains segments de la filière, particulièrement dans l'amont et le haut de gamme. Entre 1990 et 2003, les pays voisins de l'UE ont ainsi gagné des parts de marché alors que l'Asie en perdait, les gains de la Chine ne compensant pas le recul des textiles et vêtements originaires des autres pays (tableau 2).

Tableau 2 – Origine des importations textiles* de l'UE-15 (hors intra)

	Part 2003 en %	Variation 2003/1990 en points
Périphérie UE-15	35	+12
Europe centrale Méditerranée	16 18	+10 +2
Asie	30	-6
Chine	20	+11
Japon & NPI	9	-17
Autres	36	-6

* Textile-habillement-cuir.

Source : CEPII, base CHELEM-CIN, calculs des auteurs.

■ Une puissance commerciale globale

2

En Europe comme aux États-Unis, l'inquiétude créée par la percée chinoise sur le marché de l'habillement vient surtout de ce qu'elle paraît prélude à l'invasion de produits chinois dans d'autres secteurs⁵. En effet, la montée en puissance de la Chine dans le commerce mondial est extrêmement rapide. La Chine réalise 7% des exportations mondiales en 2003. Elle est devenue le troisième exportateur mondial derrière l'Allemagne et les États-Unis, dépassant le Japon ; il est probable qu'elle occupera la première place au cours de la prochaine décennie. De 1993 à 2003, les exportations chinoises ont crû en moyenne de 16% par an en volume (source BACI-CEPII). Entre 2001 et 2003, elles ont contribué pour plus d'un tiers à l'augmentation en volume de l'offre mondiale d'exportation (tableau 3).

Tableau 3 – Contributions à la croissance mondiale des échanges 2003/2001

en %	Exportations		Importations	
	en dollars	en volume	en dollars	en volume
Chine	3,9	3,8	3,0	2,9
UE-15 (hors intra)	4,2	0,8	3,7	0,9
États-Unis	-0,2	-0,2	2,0	2,0
Japon	1,3	1,0	0,7	0,4
NPI d'Asie	3,9	3,4	2,3	1,7
Monde	18,4	10,5	18,4	10,5

Source : BACI-CEPII, calculs des auteurs.

La progression des exportations a été portée par les produits des industries mécaniques-électriques et électroniques, qui constituent en 2003 plus de 40% des exportations chinoises (contre 16% en 1990) ; ils dépassent désormais largement les articles textiles dont le poids a reculé (22% en 2003 contre 32% en 1990). La part de la Chine dans les exportations mondiales est supérieure à 20% non seulement dans l'habillement mais aussi dans l'électronique grand public et les appareils électroménagers ; elle atteint 18% dans le matériel informatique. Cette diversification s'est accompagnée d'une rapide élévation du contenu technologique des exportations manufacturières chinoises ; la Chine contribue désormais pour environ 5% aux exportations mondiales de haute technologie, soit presque autant que la France⁶.

La Chine inquiète ainsi non seulement les pays en développement avec lesquels elle se trouve en concurrence directe sur les marchés des produits à forte intensité de travail, mais aussi, de plus en plus, les pays développés.

Ce n'est certes pas la première fois que l'économie mondiale doit "absorber" la montée en puissance d'un grand exportateur : la Chine parcourt, un peu plus vite, le chemin parcouru par le Japon quelques décennies plus tôt⁷. Cependant, la Chine réalise cette ascension commerciale à une étape beaucoup plus précoce de son développement économique. Au début des années 1960, le Japon était déjà un pays industrialisé, avec un PIB par tête supérieur à la moyenne mondiale et équivalent à 40% de celui des États-Unis (en parité de pouvoir d'achat). La Chine est encore actuellement un pays en développement dont le revenu par tête est bien en dessous de la moyenne mondiale et n'atteint que 15% de celui des États-Unis. L'agriculture chinoise qui emploie 50% de la population active constitue un énorme réservoir de main-d'œuvre pour l'industrie. On peut donc s'attendre à ce que les bas coûts du travail constituent encore longtemps la principale source d'avantage comparatif du pays.

La puissance commerciale de la Chine ne provient pas seulement du niveau de ses salaires mais aussi de son insertion dans les systèmes productifs asiatiques. Les entreprises des économies les plus avancées de la région ont intégré la Chine dans leurs réseaux de production et d'échanges, entraînant une vaste recomposition régionale des industries. Elles ont délocalisé la majeure partie de leur industrie textile en Chine (l'aval puis l'amont), et les exportations chinoises se sont substituées à celles des économies asiatiques développées, comme on l'a vu plus haut. Dans le secteur du matériel électrique et électronique, la délocalisation a concerné les

5. Eric Izraelewicz (2005), *Quand la Chine change le monde*, Grasset ; Patrick Artus (2005), "La Chine et la théorie du commerce international", *Flash* n° 2005-193, Ixis.

6. Source : *World Development Indicators*, Banque mondiale.

7. Le Japon avait mis vingt ans (de 1953 à 1973) à faire passer sa part des exportations mondiales de 1,5% à 6,6%, la Chine n'en a mis que quinze (de 1978 à 2003). La part du Japon a atteint son niveau le plus élevé en 1988 (9,8%), elle est de 6% en 2003.

stades aval de la chaîne de valeur ajoutée et les exportations chinoises proviennent essentiellement des activités de *processing*, c'est-à-dire d'assemblage de composants importés (tableau 4). La division du travail dans ces secteurs fait que les économies avancées d'Asie exportent moins de produits finis vers l'Europe et les États-Unis, et de plus en plus de pièces et composants vers leurs bases de production en Chine qui exportent les produits finis (à fort contenu en importation) vers l'ensemble du monde. L'essentiel des échanges chinois de produits de haute technologie provient de ces opérations de *processing*, qui sont à 80% aux mains d'entreprises étrangères implantées en Chine⁸. Une remontée de filière est en cours dans ces secteurs (comme elle a eu lieu dans le textile), notamment dans la mesure où les entreprises étrangères tendent à attirer en Chine leurs sous-traitants. Pour autant, le contenu local de ces activités de *processing* est seulement d'environ 30% en moyenne et n'a guère augmenté depuis la fin des années 1990.

Tableau 4 – Part du *processing* dans les exportations, 2003

en %	Exportations de <i>processing</i> /exportations totales	Part de la branche dans le total des exportations manufacturières
Textile-Habillement	30	21
Machines électrique et électronique	86	42
Machines de bureau	96	16
Machines électriques	63	7
Radio TV, mat. de communic.	87	16
Instruments de précision	73	3
Autres	40	37
Total manufacturier	57	100

Source : Données des Douanes chinoises fournies par l'ITC, Genève ; calculs des auteurs.

Les pays occidentaux, du fait notamment de la distance géographique, fournissent peu de produits intermédiaires à ces industries de transformation mais sont parmi les principaux destinataires des produits finis. Il y a donc une asymétrie intrinsèque du commerce extérieur de la Chine avec les États-Unis et l'Europe qui tient aux délocalisations des industries asiatiques en Chine. Hors *processing*, les échanges de la Chine sont équilibrés avec les États-Unis et déficitaires avec l'Union européenne (tableau 5). L'Europe occupe en effet une place importante dans les importations destinées au marché intérieur chinois.

Tableau 5 – Solde commercial de la Chine par régime douanier en 2003 (en milliards de dollars)

	Monde	Asie développée*	UE-15	États-Unis	Reste du Monde
Total	25	-15	19	59	-38
<i>Processing</i>	79	11	34	54	-21
Ordinaires	-53	-26	-15	4	-17

* Japon, Corée du Sud, Hong Kong, Singapour et Taiwan.

Source : Données des Douanes chinoises fournies par l'ITC, Genève ; calculs des auteurs.

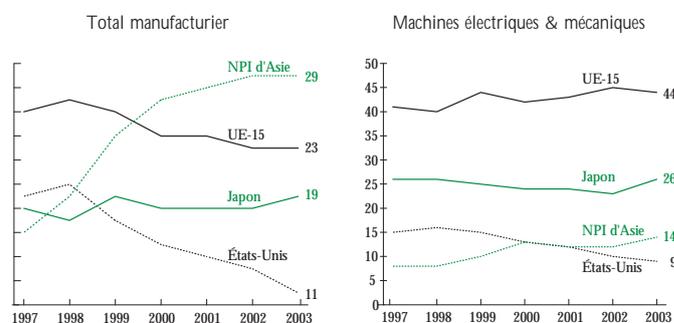
L'Europe bien placée

Depuis 1997, les importations de la Chine destinées à son marché intérieur ont crû nettement plus vite que les importations destinées au *processing*, en raison de la baisse des tarifs douaniers et de la réduction des autres obstacles à l'importation, et plus récemment de l'accélération de la croissance chinoise. Ces importations dites "ordinaires" représentaient en 1997 27% des importations totales, elles en représentent 44% depuis 2002. Le taux d'ouverture du marché intérieur (importations ordinaires/PIB) a doublé au cours des dix dernières années, passant de 10% à 20%.

L'Union européenne fournit, en 2003, 23% de ces importations ordinaires, ce qui la place devant le Japon et très nettement au-dessus des États-Unis dont la part a chuté depuis la fin des années 1990 (graphique). Les fournisseurs européens ont une présence forte dans les importations ordinaires de biens d'investissement. Parmi les principales catégories de produits manufacturés importés pour le marché intérieur, l'Union européenne maintient sa place de fournisseur de premier plan dans les machines mécaniques et électriques (44% en 2003), les véhicules (43%), les instruments de précision (33%). En revanche, elle recule sensiblement sur le poste Radio-TV et matériel de communication (de 50% en 1997 à 11% en 2003), face à la concurrence des dragons asiatiques.

Parmi les importations ordinaires chinoises, les biens de consommation demeurent marginaux (3% des importations manufacturières en 2003). Le niveau de vie de la population s'est beaucoup amélioré depuis vingt ans, les 10% des ménages urbains ayant les plus hauts revenus (soit environ 50 millions de personnes) ont désormais un pouvoir d'achat interne et un modèle de consommation proches de celui des classes moyennes occidentales⁸ ; mais le nombre de personnes qui constitue un marché solvable pour des biens de consommation importés est beaucoup plus étroit.

Graphique – Origine des importations "ordinaires" – en %



Source : Données des Douanes chinoises fournies par l'ITC, Genève ; calculs des auteurs.

8. Voir Guillaume Gaulier, Françoise Lemoine & Deniz Ünal-Kesenci (2005), "China's Integration in East Asia: Production Sharing, FDI and High-Tech Trade", *Document de travail du CEPII*, n° 2005-09, juin.

9. Dans cette tranche supérieure, le revenu par tête est en 2003 d'environ 23 000 yuans, soit 2 300 euros au taux de change, ou 4 600 euros en PPA.

■ Vers une croissance rééquilibrée ?

Compte tenu du poids qu'occupe la Chine dans le commerce international, il est peu probable que ses exportations puissent continuer à progresser au rythme de ces trois dernières années sans multiplier les conflits commerciaux avec les autres acteurs de l'économie mondiale. La politique économique chinoise n'a guère d'autre choix que de favoriser le retour à une croissance plus centrée sur la consommation intérieure.

Au cours de la décennie 1993-2003 un infléchissement s'est produit dans l'évolution des différentes composantes de la demande en Chine, par rapport à la décennie précédente : la contribution de la consommation des ménages à la croissance du PIB a baissé, celle de l'investissement a augmenté tandis que celle des exportations nettes devenait positive (tableau 6). Ces tendances se sont encore accentuées en 2004 : la croissance (9,5%) a continué à être tirée par l'investissement en capital fixe qui a progressé de plus de 20%, deux fois plus vite que la consommation des ménages et a atteint près de 50% du PIB. L'excédent commercial s'est accru. Les résultats du premier trimestre 2005 vont dans le même sens, avec notamment une forte augmentation de l'excédent commercial.

Tableau 6 – Contributions en % à la croissance du PIB chinois

	Demande intérieure	Consommation privée	Consommation du gouvernement	FBCF	Exportations nettes
1984-1993	101	46	14	42	-1
1994-2003	90	33	11	45	10
Poids dans le PIB, 2003 en %					
Chine	94	40	12	43	6
pour mémoire : Inde	101	63	12	26	-1

Source : Banque asiatique de développement, Asian Development Outlook, 2005.

La Banque asiatique de développement souligne dans ses perspectives annuelles que la plupart des autres économies asiatiques ne sont pas non plus parvenues à se doter d'une stratégie de croissance soutenue par la consommation des ménages ; celle-ci apparaît comme le maillon faible de ces économies, l'Inde faisant figure d'exception. La Chine constitue cependant un cas extrême : la consommation privée ne représente, en 2003, que 40% du PIB.

Cette faiblesse de la consommation privée en Chine s'explique par différents facteurs. Depuis une dizaine d'années, la progression des revenus de la population rurale, qui forme encore 70% de la population totale, a été relativement lente en

raison de l'évolution défavorable des prix agricoles, du niveau très bas et de la faible progression des salaires dans les entreprises rurales comme des salaires payés aux migrants dans les entreprises urbaines. L'écart de revenu entre villes et campagnes s'est largement creusé. Les salaires des ouvriers urbains ont augmenté relativement vite mais la montée du chômage et de la précarité a favorisé une épargne de précaution.

Les conditions d'un retour à une croissance davantage orientée vers la consommation intérieure se trouvent-elles réunies ? En 2004, la hausse des prix agricoles a enrayé la détérioration relative des revenus ruraux et des mesures fiscales ont été prises pour soutenir cette tendance. Plus généralement, on peut penser que la baisse de l'emploi industriel touche à sa fin : entre 1995 et 2002, il est passé de 98 millions à 83 millions de salariés, la création d'emplois dans les entreprises privées locales ou étrangères n'ayant pas compensé la réduction des sureffectifs du secteur d'État. Le plus gros de l'ajustement a sans doute eu lieu, et la Chine pourrait connaître un marché du travail plus dynamique au cours des prochaines années. À côté de cette amélioration du pouvoir d'achat et de l'emploi, l'extension du système de sécurité sociale (couverture du chômage, des retraites) et un redéploiement des dépenses publiques, de l'investissement vers les dépenses sociales (éducation, santé), permettraient de soutenir la consommation des ménages.

Ce rééquilibrage de la croissance en faveur de la consommation serait favorable à la réduction des tensions sociales internes. Il permettrait aussi de diminuer la vulnérabilité de l'économie chinoise aux fluctuations de la conjoncture mondiale et aux conflits commerciaux internationaux, surtout s'il s'accompagnait d'une hausse des salaires et des prix internes qui aurait pour effet d'entraîner une appréciation en termes réels de la monnaie chinoise. Du fait de leur positionnement commercial et de leur stratégie d'investissement tournée vers le marché intérieur, les entreprises européennes seraient bien placées pour répondre à la demande locale de biens et services. Ce scénario positif reste cependant suspendu à l'évolution du marché du travail en Chine et à l'ampleur des migrations des campagnes vers les villes au cours des prochaines années.

Guillaume Gaulier, Françoise Lemoine & Deniz Ünal-Kesenci
francoise.lemoine@cepil.fr

LA LETTRE DU CEPII

© CEPII, PARIS, 2005
REDACTION
Centre d'études prospectives
et d'informations internationales,
9, rue Georges-Pitard
75015 Paris.
Tél. : 33 (0)1 53 68 55 14
Fax : 33 (0)1 53 68 55 03

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION :
Lionel Fontagné

REDACTION EN CHEF :
Agnès Chevallier

GRAPHIQUES :
Didier Boivin

REALISATION :
Laure Boivin

DIFFUSION :
La Documentation française.

ABONNEMENT (11 numéros)
France 48 € TTC
Europe 49,70 € TTC
DOM-TOM (HT, avion éco.)
49 € HT
Autres pays (HT, avion éco.)
49,50 € HT
Supl. avion rapide 0,90 €

Adresser votre commande à :
La Documentation française,
124, rue Henri Barbusse
93308 Aubervilliers Cedex
Tél. : 01 40 15 70 00

Le CEPII est sur le WEB
son adresse : www.cepil.fr

ISSN 0243-1947
CCP n° 1462 AD

2^{ème} trimestre 2005
Mai 2005
Imp. ROBERT-PARIS
Imprimé en France.

Cette lettre est publiée sous la
responsabilité de la direction du
CEPII. Les opinions qui y sont
exprimées sont celles des auteurs.